



**THE ISLAND REGULATORY AND  
APPEALS COMMISSION**  
Prince Edward Island  
Île-du-Prince-Édouard  
CANADA

# AVIS

*L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.*

## — PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 20 décembre 2019 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix du pétrole suivants. Ils entreront en vigueur le vendredi 20 décembre 2019 à 0 h 1 :

- Le prix de l'essence augmentera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du mazout de chauffage augmentera de 1,5 cent le litre.
- Le prix du diesel augmentera de 2,0 cents le litre.
- Le prix du propane augmentera de 8,4 cents le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 4,3 cents le litre pour Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum, de 4,9 cents le litre pour Superior Propane et de 2,5 cents le litre pour Island Petroleum.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera maintenant entre 113,9 et 115,0 cents le litre.

Le prix du diesel se situera entre 134,3 et 135,5 cents le litre.

Le prix maximal du mazout sera maintenant de 103,6 cents le litre.

Le prix maximal du propane se situera entre 100,6 et 104,4 cents le litre.

Pour connaître le prix actuel des produits pétroliers, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 27 décembre 2019.